



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Eure

Commune : Verneusses

Autres communes :

R500

Appellation : Manoir de Bois-Hébert

Monument(s)

Appellation : Manoir de Bois-Hébert

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 30/10/1974

Étendue de la protection : Façades et toitures (cad. B 77)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.